

Le SIAMS 2022 sur les bons rails

MOUTIER Pas moins de 94% des surfaces sont louées, neuf mois à l'avance.

Après le report, puis l'annulation du SIAMS 2020, les organisateurs ont fait un point de la situation pour celui de 2022. Bonne nouvelle, presque toutes les surfaces sont réservées au Forum de l'Arc, ont indiqué hier dans un communiqué les responsables. Sur les 7778 m² de surfaces mises à la location, plus de 7100 m² ont d'ores et déjà été préréservés suite à l'annulation.

«Les stands sont toujours proposés en primeur aux exposants fidèles. Lors de l'annulation, nous leur avons simplement demandé ce qu'ils souhaitaient faire à l'avenir. Ils ont été très nombreux à immédiatement nous confirmer leur intérêt pour 2022», explique Laurence Roy, responsable

clientèle. «En effet, près de 60% ont également accepté de nous laisser les avances payées pour l'édition de 2020 jusqu'à l'édition de 2022.»

Près de 160 exposants

Tous les exposants et exposants potentiels ont été directement contactés par les organisateurs au premier semestre 2021 afin de confirmer leur intérêt, puis, début juin, avec l'information de l'ouverture officielle des locations, dès le 22 juin. Après une quinzaine de jours, près de 94% des surfaces sont louées, et près de 160 exposants ont déjà complété toutes leurs données.

S'il est encore trop tôt pour entrer dans le détail des nouveautés, les or-

ganisateurs expliquent que le SIAMS virtuel de 2020, puis la journée SIAMS+ de mai 2021, ont très clairement ouvert des pistes pour le futur. «Notre but est toujours le même: rendre l'expérience SIAMS unique et extraordinaire, tant pour les exposants que les visiteurs.» Un comité des exposants visant à débattre de solutions pour le futur, ainsi que des améliorations potentielles pour l'édition de 2022, se réunira début septembre, ajoute le directeur Pierre-Yves Kohler.

Et le Covid?

«Nous suivrons bien entendu les recommandations et les règles édictées par les autorités. Que ce soit en



Presque toutes les surfaces sont réservées pour le SIAMS 2022. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

termes de jauge, de mesures de protection ou de filtrage à l'entrée (par exemple vaccin ou test négatif obligatoire), nous nous assurerons

d'une mise en place impeccable pour permettre enfin à nos exposants et aux visiteurs de participer», conclut le directeur. **C-MPR**